COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE DES ARDENNES

(C.D.T.E.08)

RAPPORT D'ACTIVITES (exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020)

Cette année 2020 est marquée par la crise sanitaire qui nous a tous touchés.

Bilan des manifestations

Le Tourisme équestre a profité des manifestations organisées avant l'hiver. Depuis toutes les manifestations (ou presque) ont été suspendues.

Equitour 2020

En raison des restrictions dues au COVID19, l'édition 2020 n'a pas eu lieu.

L'évolution des licences

Au niveau national, on comptait

En 2019 : 617 524 licences dont 72 412 licences fléchées tourisme

En 2020: 601 166 licences dont 68 048 licences fléchées tourisme

Soit une diminution de soit une baisse d'environ 3% du nombre total de licences, et une baisse de plus de 6% du nombre de licences fléchées tourisme.

Au niveau départemental tendance est inverse :

En 2019: 2508 licences dont 586 fléchés tourisme

En 2020 : 2625 licences dont 614 fléchées tourisme

Soit une augmentation de plus de 4.6% du nombre total de licences, et une augmentation de plus de 4.7% du nombre de licences fléchées tourisme....

Le tourisme équestre a une vraie carte à jouer dans notre département !!!

Profitons du besoin de retour à la nature des personnes pour rebondir dans nos activités d'extérieur.

Formations

*En février et mars 2020, une cession de certificat de connaissances en topographie a eu lieu avec 15 stagiaires très intéressés et studieux.

*Une formation de juges TREC a également pu avoir lieu juste avant le confinement, avec 15 personnes également.

*La formation de secourisme équin a été pour l'instant mise entre parenthèse...

*Un certificat de connaissance en bourrellerie a été commencé fin 2020 (nous attendons la suppression du couvre-feu afin de pouvoir la terminer...)

Assemblée élective du CDTE

Cette assemblée « ordinaire » a lieu à la place d'une assemblée élective en raison des élections à la présidence de la FFE. En cours d'année 2021 aura donc lieu une nouvelle AG élective cette fois, en fonction de la modification ou non des statuts fédéraux. Nous sommes dans l'attente des nouvelles directives.

Personnellement je ne souhaite pas rester à la présidence du CDTE, j'ai des obligations familiales et de chef d'entreprise qui m'occupent suffisamment et auxquelles je souhaite me consacrer pleinement à l'avenir...

Nous ne manquerons pas de vous faire connaître les conditions pour être élus au CDTE dès que nous aurons connaîssance des modifications qui feront suite à l'élection fédérale (qui aura lieu le 18 mars 2021), afin que vous puissiez si vous le souhaitez organiser une liste pour les prochaînes élections du CDTE08, organe déconcentré de la FFE.